


1. GÉNÉRALITÉS

1.1 COMMENT CONSULTER LE MANUEL

Dans le texte de ce manuel, certains paragraphes contenant des informations très importantes pour la sécurité ou le fonctionnement sont signalés de différentes façons, comme indiqué ci-après :

REMARQUE ou **IMPORTANT** ajoute des précisions ou d'autres éléments à ce qui vient d'être indiqué, afin d'éviter d'endommager la machine ou de causer des dommages.

Le symbole  attire l'attention sur un danger. Le non-respect de l'avertissement comporte le risque de provoquer des lésions personnelles ou à des tiers et/ou des dommages.

Les paragraphes entourés d'un cadre formé de points gris indiquent des caractéristiques en option qui ne sont pas présentes sur tous les modèles mentionnés dans ce manuel. Vérifier si cette caractéristique est présente sur son propre modèle.

Toutes les indications « avant », « arrière », « droite » et « gauche » se réfèrent à la position de travail de l'opérateur.

1.2 RÉFÉRENCES

1.2.1 Figures


Les figures sur ce mode d'emploi sont numérotées 1, 2, 3, et ainsi de suite. Les éléments indiqués sur les figures sont marqués par les lettres A, B, C, et ainsi de suite. Une référence à l'élément C sur la figure 2 est indiquée ainsi : « Voir fig. 2.C » ou simplement « (Fig. 2.C) ». Les figures sont données à titre indicatif. Les pièces effectives peuvent varier par rapport aux pièces illustrées.

1.2.2 Titres

Le manuel est divisé en chapitres et en paragraphes. Le titre du paragraphe « 2.1 Formation » est un sous-titre de « 2. Normes de sécurité ». Les références à des titres ou paragraphes sont signalées par l'abréviation chap. ou par. suivie du numéro correspondant. Exemple : « chap. 2 » ou « par. 2.1 »

2. NORMES DE SÉCURITÉ

2.1 FORMATION

 **Se familiariser avec les commandes et avec la bonne utilisation de la machine. Apprendre à arrêter rapidement le moteur. Le non-respect des avertissements et des instructions peut causer des incendies et/ou de graves lésions.**

- Ne jamais permettre à des enfants ou à des personnes ne connaissant pas suffisamment les instructions d'utiliser la machine. La réglementation locale peut fixer un âge minimum pour l'utilisateur.
- Ne jamais utiliser la machine en cas de fatigue ou de malaise de l'utilisateur, ou en cas de consommation de médicaments, de drogues, d'alcool ou de substances dangereuses pour les capacités de réflexe et de concentration.
- Ne pas transporter des enfants ou d'autres passagers
- Se rappeler que l'opérateur ou l'utilisateur est responsable des accidents et des imprévus qui peuvent arriver à d'autres personnes ou à leurs biens. L'utilisateur est responsable de l'évaluation des risques potentiels du terrain à travailler et de la mise en place de toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui, en particulier sur les terrains en pente, les sols accidentés, glissants ou instables.
- Si la machine est cédée ou prêtée à des tiers, vérifier que l'utilisateur prenne connaissance des consignes d'utilisation contenues dans le présent manuel.


2.2 OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Équipements de protection individuelle (EPI)

- Porter des vêtements adaptés, des chaussures de travail résistantes avec semelle antiglisse et pantalons longs. Ne pas utiliser la machine pieds nus ou avec des chaussures ouvertes. Porter des protecteurs de l'ouïe.
 - Ne pas porter d'écharpes, chemisiers, colliers, bracelets, vêtements flottants, ou munis de lacets ou de cravates et de toute façon tout accessoire pendant ou long susceptible de s'accrocher dans la machine ou dans des objets et des matériaux présents sur le lieu de travail.
 - Serrer adéquatement les cheveux longs.
- Zone de travail / Machine**
- Inspecter minutieusement toute la zone de travail et éliminer tout objet externe

qui pourrait être éjecté par la machine ou endommager l'organe de coupe/organes rotatifs (cailloux, branches, fils de fer, os, etc.).

Moteurs à explosion : carburant

 **DANGER!** Le carburant est hautement inflammable.

- Conserver le carburant dans des récipients homologués pour cet usage, dans des lieux sûrs, loin de toute source de chaleur ou de flammes nues.
- Éliminer les résidus d'herbe, les feuilles ou la graisse excessive des récipients et de la zone de stockage.
- Ne pas laisser les récipients à la portée des enfants.
- Ne pas fumer pendant le ravitaillement ou l'appoint de carburant et chaque fois que l'on manipule du carburant.
- Faire l'appoint de carburant en utilisant un entonnoir et uniquement en plein air.
- Éviter d'inhaler les vapeurs de carburant.
- N'ajoutez jamais du carburant, et n'enlevez jamais le bouchon du réservoir, lorsque le moteur est en fonctionnement ou est chaud.
- Ouvrir lentement le bouchon du réservoir, en laissant diminuer progressivement la pression interne.
- Ne pas approcher de flammes à l'orifice du réservoir pour vérifier le contenu.
- Ne pas faire démarrer le moteur si du carburant a été répandu ; éloigner la machine de la zone où le carburant a été renversé, et éviter de créer toute possibilité d'incendie tant que le carburant ne s'est pas évaporé et que les vapeurs ne se sont pas dissipées.
- Nettoyer immédiatement toute trace de carburant éventuellement versée sur la machine ou sur le terrain.
- Remettre et serrer correctement les bouchons du réservoir et du récipient du carburant.
- Ne jamais remettre la machine en marche à l'endroit où l'on a fait le plein de carburant ; le démarrage du moteur doit se faire à une distance d'au moins 3 mètres de l'endroit où l'on a effectué le remplissage de carburant.
- Éviter que les vêtements n'entrent en contact avec le carburant et, dans un tel cas, changer de vêtements avant de faire démarrer le moteur.

2.3 PENDANT L'UTILISATION

Zone de travail

- Ne pas actionner le moteur dans des espaces fermés, où de dangereuses fumées de monoxyde de carbone peuvent s'accumuler. Les opérations de démarrage doivent s'effectuer en plein air ou dans un


endroit suffisamment aéré. Ne pas oublier que les gaz d'échappement sont toxiques.

- Pendant le démarrage de la machine ne pas diriger le silencieux, et donc les gaz d'échappement, vers des matières inflammables.
- Ne pas utiliser la machine dans des environnements à risque d'explosion, en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières. Des contacts électriques ou des frottements mécaniques peuvent provoquer des étincelles susceptibles d'enflammer les poussières ou les vapeurs.
- Travailler uniquement à la lumière du jour ou avec une lumière artificielle adéquate et dans des conditions de bonne visibilité.
- Tenir les personnes, les enfants et les animaux éloignés de la zone de travail. Il faut que les enfants soient surveillés par un autre adulte.
- Éviter de travailler dans l'herbe mouillée, sous la pluie et avec risque d'orages, spécialement de foudres.
- Faire particulièrement attention aux irrégularités du terrain (dos-d'âne, rigoles), aux pentes, aux dangers cachés et à la présence d'éventuels obstacles susceptibles de limiter la visibilité.
- Faire très attention à proximité d'escarpements, fossés ou talus. La machine peut se renverser si une roue franchit un bord ou si le bord cède.
- Faire attention sur les terrains en pente qui requièrent une attention particulière pour éviter de basculer ou de perdre le contrôle de la machine. Les causes principales de la perte du contrôle sont :
 - Manque d'adhérence des roues
 - Vitesse excessive
 - Freinage inadéquat
 - Machine inadaptée à l'utilisation
 - Manque de connaissance des effets pouvant dériver des conditions du terrain
 - Mauvaise utilisation comme véhicule de remorquage.

Comportements

- Pendant la conduite et le travail, ne pas se distraire et maintenir la concentration nécessaire.
- Faire attention quand on procède en marche arrière ou vers l'arrière. Regarder derrière soi avant et pendant la marche arrière pour s'assurer qu'il n'y a pas d'obstacles.
- Faire attention lorsque l'on traîne des charges ou que l'on utilise des outils lourds :
 - Pour les barres de remorquage, n'utiliser que des points d'attelage homologués ;
 - Ne pas braquer brusquement. Faire attention en marche arrière ;

- Utiliser des contrepoids ou des poids sur les roues quand cela est indiqué par le manuel d'utilisation.
- Faire attention lors de l'utilisation des sacs de ramassage et des accessoires susceptibles d'altérer la stabilité de la machine, en particulier dans les pentes.
- Toujours tenir les mains et les pieds éloignés de l'organe de coupe, tant pendant le démarrage du moteur que pendant l'utilisation de la machine.
- Attention : l'élément de coupe continue à tourner pendant quelques secondes même après sa désactivation ou après la coupure du moteur.
- Faire attention à l'assemblage des organes de coupe avec plus d'un organe de coupe car un organe de coupe en rotation peut déterminer la rotation des autres.
- Toujours rester à distance de l'ouverture d'éjection.
- Ne pas toucher les pièces du moteur qui chauffent pendant l'usage. Risque de brûlures.
- Pour éviter le risque d'incendie, ne pas laisser la machine arrêtée dans l'herbe haute avec le moteur en mouvement.

 En cas de cassures ou d'accidents pendant le travail, arrêter tout de suite le moteur, et éloigner la machine, pour ne provoquer aucun dommage supplémentaire ; en cas d'accidents entraînant des lésions personnelles ou à des tiers, activer tout de suite les procédures de secours d'urgence les plus adéquates à la situation en cours, et s'adresser à une Structure médicale pour recevoir les soins nécessaires. Enlever soigneusement les éventuels débris qui, si ignorés, pourraient causer des dommages ou des lésions aux personnes ou aux animaux.

Limitations d'utilisation

- Ne jamais utiliser la machine si les protections sont endommagées, absentes ou mal positionnées (sac de ramassage, protection d'éjection latérale, protection d'éjection arrière)
- Ne pas utiliser la machine si les équipements / appareils ne sont pas installés aux endroits prévus.
- Ne pas débrancher, désactiver, retirer ni manipuler les systèmes de sécurité/microinterrupteurs présents.
- Ne pas soumettre la machine à des efforts excessifs, et ne pas utiliser une petite machine pour exécuter de gros travaux ; le fait d'utiliser une machine de dimensions adéquates réduit les risques, et améliore la qualité du travail.


- La machine n'est pas homologuée pour circuler sur les voies publiques. Elle s'utilise exclusivement (conformément au Code de la Route) dans des zones privées interdites au trafic.

2.4 ENTRETIEN, STOCKAGE

Le fait d'effectuer un entretien régulier et de stocker correctement la machine préserve sa sécurité et le niveau des performances.

Entretien

- Ne jamais utiliser la machine si certaines de ses pièces sont usées ou endommagées. Les pièces défectueuses ou détériorées doivent être remplacées et ne doivent jamais être réparées.
- Pour réduire le risque d'incendies, contrôler régulièrement qu'il n'y a pas de pertes d'huile et/ou de carburant.
- Pendant les opérations de réglage de la machine, faire attention afin d'éviter de se coincer les doigts entre l'organe de coupe en mouvement et les parties fixes de la machine.

 Le niveau de bruit et le niveau de vibrations reportés dans les présentes instructions sont des valeurs maximum d'utilisation de la machine. L'utilisation d'un élément de coupe non équilibré, d'une vitesse de mouvement excessive et l'absence d'entretien ont une influence significative sur les émissions sonores et les vibrations. Il faut donc adopter des mesures préventives afin d'éliminer tout dommage possible dû à un bruit élevé et aux contraintes issues des vibrations ; veiller à l'entretien de la machine, porter un casque anti-bruit, faire des pauses pendant le travail.

Stockage

- Ne pas entreposer la machine avec du carburant dans le réservoir dans un endroit où les vapeurs de carburant pourraient atteindre une flamme, une étincelle ou une forte source de chaleur.
- Pour réduire le risque d'incendie, ne pas laisser les récipients avec le matériel aspiré à l'intérieur d'un local.

2.5 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement doit être un aspect important et prioritaire pour l'emploi de la machine, au profit de la société civile et de l'environnement où nous vivons.

- Éviter de déranger le voisinage. Utiliser la machine uniquement à des heures

raisonnables (ni tôt le matin ni tard le soir pour ne pas déranger).

- Suivre scrupuleusement les normes locales pour l'élimination des emballages, des huiles, du carburant, des pièces détériorées ou de tout élément ayant un effet important sur l'environnement ; ces déchets ne doivent pas être jetés à la poubelle, mais doivent être séparés et confiés aux centres de collecte prévus, qui procéderont au recyclage des matériaux.
- Suivre scrupuleusement les normes locales pour l'élimination des déchets
- Au moment de la mise hors service, ne pas abandonner la machine dans l'environnement, mais la livrer à un centre de collecte, en suivant les normes locales en vigueur.

3. CONNAÎTRE LA MACHINE

3.1 DESCRIPTION DE LA MACHINE ET UTILISATION PRÉVUE

Cette machine est une tondeuse à gazon à conducteur assis.

La machine est équipée d'un moteur qui actionne l'organe de coupe, protégé par un carter, ainsi qu'un groupe de transmission qui actionne le mouvement de la machine. La machine est munie de traction arrière.

L'essieu arrière peut être doté de :

- transmission mécanique avec 5 rapports de transmission avant et un arrière.
- transmission hydrostatique avec rapports de transmission avant et arrière infiniment variable (« Hydro »).

L'opérateur est en mesure de conduire la machine et d'actionner les commandes principales en restant toujours assis au poste de conduite.

Les dispositifs de sécurité montés sur la machine prévoient l'arrêt du moteur et de l'organe de coupe dans les quelques secondes qui suivent (par. 6.2.2).

3.1.1 Usage prévu

Cette tondeuse a été conçue et construite pour couper l'herbe.

En général, cette machine peut :

- MP 84 / MP 98 Series peut :
- 1. couper l'herbe et la rassembler dans le sac de ramassage
- 2. couper l'herbe et l'éjecter au sol par l'arrière

3. couper l'herbe, la broyer et la déposer sur le terrain (effet « mulching »).
- SD 98 / 108 Series peut :
4. couper l'herbe et l'éjecter latéralement
5. couper l'herbe, la broyer et la déposer sur le terrain (effet « mulching »).

L'utilisation d'équipements particuliers, prévus par le fabricant comme l'équipement original ou vendu séparément, permet d'effectuer la tonte en fonction des différents modes opératoires, illustrés par ce manuel ou dans le mode d'emploi qui accompagne les équipements. De la même façon, la possibilité d'utiliser des équipements supplémentaires (si prévus par le fabricant) peut élargir l'usage prévu à d'autres fonctions, selon les limites et les conditions indiquées dans le mode d'emploi accompagnant l'équipement.

3.1.2 Usage impropre

- Tout usage autre que ceux cités ci-dessus peut se révéler dangereux et nuire aux personnes et/ou aux choses. Font partie de l'usage impropre (à titre d'exemple, mais pas seulement) :
 - transporter d'autres personnes, des enfants ou des animaux sur la machine ou sur une remorque car ils risqueraient de tomber et de se provoquer de graves lésions ou de nuire à une conduite sûre ;
 - remorquer ou pousser des charges sans utiliser l'équipement spécialement prévu pour le remorquage ;
 - utiliser la machine pour passer sur des terrains instables, glissants, glacés, rocaillieux ou inégaux, des flaques ou des mares ne permettant pas dévaluer la consistance du terrain ;
 - actionner l'organe de coupe sur des sections non herbeuses ;
 - utiliser la machine pour ramasser des feuilles ou des détrit.

IMPORTANT *L'usage impropre de la machine implique la déchéance de la garantie et soulève le fabricant de toute responsabilité, en reportant sur l'utilisateur tous les frais dérivants de dommages ou de lésions corporelles à l'utilisateur ou à des tiers.*

3.1.3 Typologie d'utilisateur

Cette machine est destinée à être utilisée par des particuliers, à savoir des opérateurs non professionnels. Cette machine est destinée à un « usage amateur ».